



# INFORMATION SUR LE TRAITEMENT DE VOS DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Service population

Administration communale de Ganshoren

Avenue Charles-Quint 140

1083 Ganshoren

# Introduction

Le but de ce document est de vous fournir de manière simple toutes les informations nécessaires sur le traitement de vos données à caractère personnel par le service population dans le cadre de l'administration de ses tâches quotidiennes.

## Traitement des données à caractère personnel

Les données traitées sont :

- Nom et prénom
- Adresse
- Date et lieu de naissance
- Nationalité
- Numéro de registre national, numéro d'identité, numéro du passeport, numéro du permis de conduire
- Numéro(s) de téléphone et/ou adresse mail
- État civil
- Situation familiale et évolution (naissance, décès, vie commune, filiation etc.)
- Situation privée ayant un impact fiscal (activité du conjoint, etc.)
- Extrait de casier judiciaire
- Données biométriques
- Données médicales
- Genre
- Photo d'identité (pour l'abonnement de transport).

Ces données sont utilisées pour :

- La délivrance de documents d'identité et de titres de séjour
- La délivrance de passeport et titres de voyage
- La délivrance de permis de conduire
- La délivrance d'extrait de casier judiciaire
- La gestion des listes des électeurs
- La constitution des listes de jurés
- La délivrance d'extraits du registre de population ou consultation du registre de population
- La légalisation de signature
- L'obtention d'une copie conforme
- La délivrance des codes PIN/PUK
- La délivrance de clé numérique
- Un changement d'adresse
- Les radiations d'office ainsi les radiations pour les personnes étrangères
- Les demandes d'euthanasie
- Les demandes qui concernent les dons d'organes.

Ces traitements sont basés sur les motifs légaux suivants :

- Ils sont nécessaires dans le cadre de l'exercice des missions de l'autorité publique.

Les données médicales qui nous sont fournies sont traitées en fonction du droit du travail, de la sécurité sociale et de la protection sociale.

Une partie de ces données est transmise à différentes autorités publiques, sous-traitants et autres organismes publics :

- SPF Intérieur
- SPF Justice
- SPF Santé Publique
- SPF Affaires Etrangères
- Inni Group
- ONE
- Partis politiques et candidats

Les sous-traitants n'utilisent ces données que pour réaliser les finalités décrites ci-dessus et uniquement sur instruction de l'administration communale de Ganshoren.

Vos données ne sont pas stockées hors de l'Union Européenne.

Les délais de conservation des données gérées par le service population peuvent varier en fonction de l'activité à laquelle elles se rapportent et peut, dans certains cas, aller de 5 ans à une durée indéterminée.

## Quels sont vos droits ?

La loi vous autorise à :

- Recevoir une information claire au sujet du traitement de vos données
- Demander une rectification de vos données
- Obtenir une copie des données
- Demander l'effacement des données, dans la mesure où il n'existe pas une obligation de les conserver
- Demander la suspension du traitement de vos données (sans effacement).

Pour exercer ces droits ou pour toute question/remarque concernant le traitement de vos données, vous pouvez vous adresser au Délégué à la Protection des Données et/ou au Référent de l'administration communale de Ganshoren :

Par e-mail : [privacy@ganshoren.brussels](mailto:privacy@ganshoren.brussels)

Par courrier postal : Délégué à la Protection des Données, à l'adresse l'administration communale

Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de l'Autorité de Protection des Données :

<https://www.autoriteprotectiondonnees.be/citoyen/agir/introduire-une-plainte>